

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 27 MARS 2017

Canton de
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le 3 avril 2017

COMMUNE
DE
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 21 mars 2017
Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2017-15

Président : M. Philippe COCHET
Secrétaire : M. MANINI

OBJET

MISE A NIVEAU DU
SYSTEME D'INFORMATION
DE LA BIBLIOTHEQUE
MUNICIPALE –
SOLLICITATION D'UNE
SUBVENTION AUPRES DE
LA DIRECTION REGIONALE
DES AFFAIRES
CULTURELLES

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON, M. MANINI, M. COUTURIER, M. PROST, M. DIALLO, Mme BREMOND (par proc à Mme LACROIX), M. JOUBERT, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA (par proc. à M. COUTURIER), M. TAKI (par proc. à M. JOINT jusqu'au N° 2017-16 inclus), Mme BASDEREFF, M. CHAVANE (par proc. à M. THEVENOT), Mme DU GARDIN, Mme SEGUIN-JOURDAN, M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc à Mme MERAND-DELERUE jusqu'au N° 2017-16 inclus), Mme NICAISE (par proc. à M. TOLLET jusqu'avant vote du N° 2017-12), Mme HAMPARSOUMIAN, Mme CARLE (par proc. à Mme ROUCHON), Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI, M. CHAISNÉ, Mme ROQUES (par proc. à Mme MAINAND), M. PAYEN, M. MICHON, Mme FRIOLL (par proc. à M. MICHON)

Etait absent : /

PREFECTURE
Accusé de réception
Reçu le
Identifiant de l'Acte :
069 216900340.....

Rapport de : J.P. ROULE

La bibliothèque municipale de Caluire et Cuire a ouvert au public en décembre 1995 pour satisfaire aux besoins culturels d'une commune de plus de 40 000 habitants.

Son système d'information est aujourd'hui obsolète : l'installation du logiciel date de 2002, le dernier changement de version de 2010. Le portail n'est plus évolutif et n'est pas compatible avec les appareils nomades (tablettes, smartphones,...). Les coûts annuels de maintenance sont élevés.

Sa mise à niveau est devenue nécessaire afin d'améliorer le service rendu aux usagers et d'optimiser le travail des professionnels. Elle doit donc répondre à un besoin fonctionnel devenu urgent mais s'inscrit également dans une réflexion plus globale sur l'avenir de l'équipement en cours : le projet d'établissement.

Ce projet a pour finalité d'adapter l'offre aux demandes et aux besoins de la population et de faire rayonner la bibliothèque dans son territoire élargi à la Métropole.

Il est donc prévu l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion de bibliothèque (S.I.G.B) et d'un nouveau portail documentaire Web. Ce logiciel sera utilisé en réseau par la bibliothèque, le centre de documentation municipal ainsi que par la nouvelle ludothèque de la Maison de la parentalité située Montée des Forts.

Le coût de la fourniture et de l'installation des logiciels est estimé à 37 500 € HT. La Ville est susceptible de pouvoir bénéficier d'une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles dans le cadre du concours particulier de la Dotation Générale de Décentralisation (D.G.D) pour les bibliothèques publiques.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 43 voix pour,

- AUTORISE

Monsieur le Député-Maire à solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et à signer tout document utile dans la mise en œuvre du projet.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE DEPUTE MAIRE
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 3 avril 2017
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE
LE DEPUTE MAIRE
Philippe COCHET